



Assemblée générale annuelle de l'Association CONAM inc.

Le mercredi 15 octobre 2025, 19h00
en visioconférence

PROCÈS VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée par le président de l'Association

Le président, Simon Labbé, souhaite la bienvenue et déclare l'assemblée ouverte à 19h11

2. Nomination d'un ou une secrétaire

Danièle Lippé propose Lise Mongrain pour être secrétaire à cette assemblée, appuyée par Jacques R. Lacombe.

3. Lecture de l'avis de convocation

Le président, Simon Labbé, fait la lecture de l'avis de convocation.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Nathalie Gagnon et appuyé par Pierre Boileau de modifier le point 7 de l'ordre du jour, soit d'adopter les rapports financiers pour les années 2021-2022, 2022-2023, 2023-24 et 2024-2025 ainsi que d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1er octobre 2024

Il est proposé par Danièle Lippé et appuyé par Pierre Boileau d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1er octobre 2024 avec la modification du point 8 concernant le prix du billet des conférences qui est de 18 \$ au lieu de 15 \$. La modification a été proposée par Pierre Boileau et appuyée par Jacques R. Lacombe.

6. Rapport du président et des faits et des gestes des administrateurs

Le président Simon Labbé fait un résumé des faits accomplis par le CA.

Le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises au cours de l'année. Lise Mongrain agit comme secrétaire et rédige les procès-verbaux.

Érik Robitaille s'est joint au conseil en janvier. Paul Bourbeau, Léonard Boisclair et Julie Morier ont quitté leurs fonctions en cours de mandat. Deux postes sont donc vacants et le mandat de deux autres membres est arrivé à échéance : Nathalie Gagnon et Lise Mongrain.

Au 15 octobre 2025, l'association compte 87 membres en règle, répartis comme suit : 9 membres corporos, 48 membres payants, 7 membres du CA, 7 bénévoles et 16 conférenciers.

Un plan d'action pour le recrutement de membres corporatifs a été soumis par Érik Robitaille. Un effort soutenu sera également nécessaire pour accroître le nombre de membres payants.

Danièle Lippé assure le recrutement et le suivi des conférenciers, veille au renouvellement des adhésions et prend en charge la correspondance. Le calendrier de la saison en cours a été finalisé au printemps dernier.

En moyenne, 107 personnes assistent aux soirées, dont 45 sont des participants payants. La logistique du buffet est assurée par Jacques Lacombe, avec le soutien de Marina Malkovska. Tous les membres du conseil d'administration apportent également leur contribution à la logistique de la soirée.

Deux séminaires ont été organisés : l'un sur les premiers soins, animé par Aline Préfontaine, et l'autre sur la rénovation d'un voilier présenté par Axel Galpy-Massé.

La présence sur les réseaux sociaux a été maintenue tout au long de l'année grâce à Julie Morier. Celle-ci a toutefois quitté son poste en fin d'année en raison d'un manque de disponibilité. Il sera important de recruter une nouvelle personne pour reprendre cette responsabilité et renforcer notre visibilité dans les mois à venir.

L'entretien du site web a été assuré par Simon et Danièle, permettant de maintenir une vitrine numérique fonctionnelle et à jour.

L'exercice financier s'est terminé avec un léger déficit, reflet d'une gestion saine et prudente. La trésorière Nathalie Gagnon a travaillé fort pour rattraper le retard dans la comptabilité. Elle assure également la responsabilité du bar, épaulée par Stéphane Brisebois.

Un grand merci à tous nos bénévoles, et tout particulièrement à Pierre Boileau, qui révise l'ensemble de nos textes avec rigueur et générosité.

7. Lecture et adoption des rapports financiers des années 2021-2022 à 2024-2025

Nathalie Gagnon nous fait la présentation des états des résultats au 30 juin 2022 avec un excédent de 3 536 \$, au 30 juin 2023, avec un excédent de 68 \$, au 30 juin 2024, avec un déficit de 4 954 \$ et au 30 juin 2025, avec un déficit de 178 \$. Jacques R. Lacombe propose l'adoption des rapports financiers, appuyé par Erik Robitaille. Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Nomination du vérificateur-comptable pour l'année financière 2025-2026

Il est proposé par Nathalie Gagnon et appuyé par Pierre Boileau de nommer l'expert-comptable Marc Trudel CGA & Associés pour l'année financière 2025-2026. L'expert-comptable nous a facturé 300 \$ par année, ce qui représente un très bon prix.

10. Élection aux quatre (4) postes d'administrateurs

10.1 Nomination d'un-e président-e et scrutateur-trice d'élection

Il est proposé par Simon Labbé, appuyé par Danièle Lippé de nommer Pierre Boileau comme président d'élection.

10.2 Mises en candidature

Il y a deux postes dont le mandat est échu et qui sont en élection soit Nathalie Gagnon et Lise Mongrain qui se représentent ainsi que deux postes vacants.

Julie Morier propose Philippe Candelier, Simon Labbé propose Nathalie Larouche et Lise Mongrain propose Joani Hotte-Jean.

10.3 Élections

Le président d'élection Pierre Boileau demande à Joani Hotte-Jean, à Nathalie Larouche ainsi qu'à Philippe Candelier, si ceux-ci acceptent. Joani Hotte-Jean accepte, Nathalie Larouche refuse, et Philippe Candelier accepte.

Pierre Boileau déclare élus Joanie-Hotte-Jean, Philippe Candelier, Lise Mongrain et Nathalie Gagnon.

Le président d'élection nous informe que le conseil d'administration a le pouvoir de nommer en cours d'année un membre du conseil si un poste devient vacant.

11 Mot de la fin

Simon Labbé remercie tous les membres du conseil d'administration et félicite Joani Hotte-Jean et Philippe Candelier pour leur nomination.

12 Clôture de l'assemblée

Jacques R. Lacombe propose la clôture de l'assemblée à 19h49, appuyé par Pierre Boileau.

Pierre Boileau, président d'élection

Lise Mongrain, secrétaire d'assemblée

Membres présents à l'assemblée générale annuelle 2025

Simon Labbé
Danièle Lippé
Jacques R. Lacombe
Lise Mongrain
Nathalie Gagnon
Pierre Boileau
Julie Morier
Pierre Hamelin
Stéphane Brisebois (19H17)
Erik Robitaille
Joani Hotte-Jean
Nathalie Larouche (19h35)
Philippe Candelier (19h40)